



CHARTRE DES CHAMPIONS ECONOMIQUES AFRICAINS (Charte des AfroChampions)

Déclaration en faveur de la transformation et de l'intégration économique de l'Afrique par les entreprises multinationales africaines

Nous, membres du Club AfroChampions,

CONSIDÉRANT:

- Que nous avons, en tant qu'entreprises multinationales africaines, et dès lors que nos activités s'étendent sur plusieurs pays africains, un rôle particulier et une responsabilité singulière lorsqu'il s'agit de favoriser l'intégration économique et la transformation structurelle du continent ;
- Que l'émergence d'entreprises multinationales locales a souvent été de pair, voire a souvent joué un rôle crucial dans l'émergence de toutes les économies avancées dans le monde; et que l'émergence mondiale de l'Afrique dépendra notamment des efforts et du travail des entreprises multinationales africaines;
- Qu'à travers des partenariats privé-public avec les gouvernements africains, l'Union africaine, les organismes régionaux et d'autres institutions mondiales, les entreprises multinationales africaines peuvent travailler avec le secteur public pour cocréer l'Afrique que nous voulons;
- Que les entreprises multinationales africaines ont le potentiel de jouer un rôle encore plus important dans la promotion des écosystèmes régionaux et locaux qui soutiennent les petites entreprises et l'emploi local;

DECLARONS NOUS ENGAGER SOLENNELLEMENT

I. Pour réaliser l'intégration régionale africaine

A accélérer l'intégration économique africaine, en investissant sur le continent et en développant des activités transfrontalières, en conduisant nos activités de façon à développer les chaînes de valeur régionales pour relier entre elles les PME des multiples pays dans lesquels nous opérons ; et en travaillant avec l'Union africaine et les autres organismes régionaux pour accélérer la mise en œuvre des traités commerciaux et douaniers, à l'échelon régionale et continentale.

II. Pour contribuer à la transformation structurelle des économies africaines

A conduire nos activités de manière à accompagner tous les programmes de transformation structurelle lancés dans les pays dans lesquels nous opérons, et à soutenir les secteurs public et privé dans leurs efforts pour industrialiser nos économies et les faire entrer dans l'ère digitale, afin de faire passer notre continent d'une économie dépendante des ressources naturelles à une économie de la connaissance.

III. Pour favoriser la création d'emplois et le développement de la jeunesse africaine

A cibler en priorité les projets qui génèrent des opportunités d'emploi dans les pays d'opération et stimulent leurs économies; à promouvoir le développement des jeunes dans chaque pays en nous engageant à les former et à les rendre autonomes, en créant des emplois, des stages, des opportunités de formation professionnelle et d'éducation; à permettre aux jeunes hommes et jeunes femmes d'Afrique de devenir autonomes et d'envisager un avenir dans leur pays d'origine, afin d'inverser le flux des migrations hors d'Afrique et de limiter leurs conséquences tragiques.

IV. Pour promouvoir le contenu local et accompagner le développement des PME

A considérer l'adoption de politiques de quota pour nous approvisionner auprès de fournisseurs et de PME locaux ; à employer des talents africains dans les fonctions d'encadrement ; à créer des opportunités d'investissements pour les investisseurs locaux, via des participations en bourse ou des coentreprises; et à s'assurer continuellement que les chaînes d'approvisionnement que nous mettons en place conservent une composante locale favorable aux PME africaines.

V. Pour agir en matière d'environnement, de développement durable et de gouvernance

A prendre en compte notre impact environnemental, les risques pour la santé susceptibles d'être associés et à garantir un développement durable, tout en maintenant à tout moment des pratiques de gouvernance d'entreprise transparentes et honnêtes.

VI. Pour contribuer aux finances publiques

A apporter une contribution juste et équitable aux finances publiques des pays dans lesquels nous opérons et à respecter l'esprit des lois fiscales de ces derniers - en évitant les pratiques susceptibles d'y contrevenir.

VII. Pour promouvoir l'Afrique sur le plan mondial

A promouvoir l'Afrique internationalement grâce à nos produits, innovations et marques de manière à positionner et mettre en valeur les talents, les contenus, les services et les industries africaines sur le marché mondial; à faire évoluer les nombreuses perceptions négatives de la « marque Afrique » à l'échelle mondiale, en stimulant la compétitivité du continent et son leadership économique dans le monde; et à contribuer, dans les forums internationaux, à l'évolution des termes de l'échange d'une manière plus favorable aux pays africains.

Nous, les membres du Club AfroChampions, nous engageons à respecter ces normes, réaffirmant ainsi notre conviction de jouer un rôle central dans l'intégration économique et la transformation structurelle de l'Afrique en stimulant le développement économique de nos communautés et acceptant, par là, de nous soumettre périodiquement à un contrôle indépendant de notre adhésion aux principes énoncés dans la Charte des AfroChampions.